

APPRENTI·E·S

Bénéficiez de l'aide à la restauration !

Lancement en Novembre 2018

La Région
Nouvelle-Aquitaine
participe au
financement de
votre restauration à
hauteur
de **2,50€** par
repas du midi dans
certains restaurants
universitaires
CROUS.

ATTENTION :
cette aide s'applique
**uniquement pendant
les périodes de cours**
et sur les repas s'élevant à
3,25€.

En cas de non-respect
de ces consignes, un
remboursement vous
sera demandé.



Le CFA Sup Nouvelle-Aquitaine est géré par le GIP (OGAES) avec le concours financier de la Région Nouvelle-Aquitaine.



Comment profiter de cette aide ?

Afin d'obtenir l'aide à la restauration, vous devez être titulaire d'une **nouvelle carte Izly** réservée aux apprenti.e-s.

Cette nouvelle carte est à récupérer au **secrétariat restauration de votre établissement CROUS**. Elle permettra alors à la Région Nouvelle-Aquitaine de participer au financement de votre restauration à hauteur de **2,50€ par repas** – uniquement le midi – dans certains restaurants universitaires CROUS. Lors de vos passages dans l'un des restaurants suivants, vous ne serez débités que de **0.75€**.

Quels restaurants sont concernés ?

- **Gémini**, 86360 Futuroscope Chasseneuil
- **Rabelais**, 86000 Poitiers
- **Roche d'Argent**, 86000 Poitiers
- **Champlain**, 86000 Poitiers
- **Le Breuty**, 16400 Angoulême
- **Le Crousty**, 16000 Angoulême
- **Le Nil**, 16000 Angoulême
- **République**, 17000 La Rochelle
- **Cafétéria des Sciences**, 17000 La Rochelle
- **Vespucci**, 17000 La Rochelle
- **Sanital**, 86100 Châtelleraut
- **Le Marais**, 79000 Niort

Cette aide est déjà effective dans certains restaurants de Bordeaux INP depuis le premier Janvier 2018.

Attention :

Cette aide s'applique uniquement pendant les périodes de cours et sur les repas s'élevant à 3,25€. En cas de non-respect de ces consignes un remboursement sera demandé à l'apprenti.e.

La nouvelle carte Izly vous sera délivrée gratuitement. En cas de perte ou de vol, le renouvellement de cette carte sera facturé 10€.

